

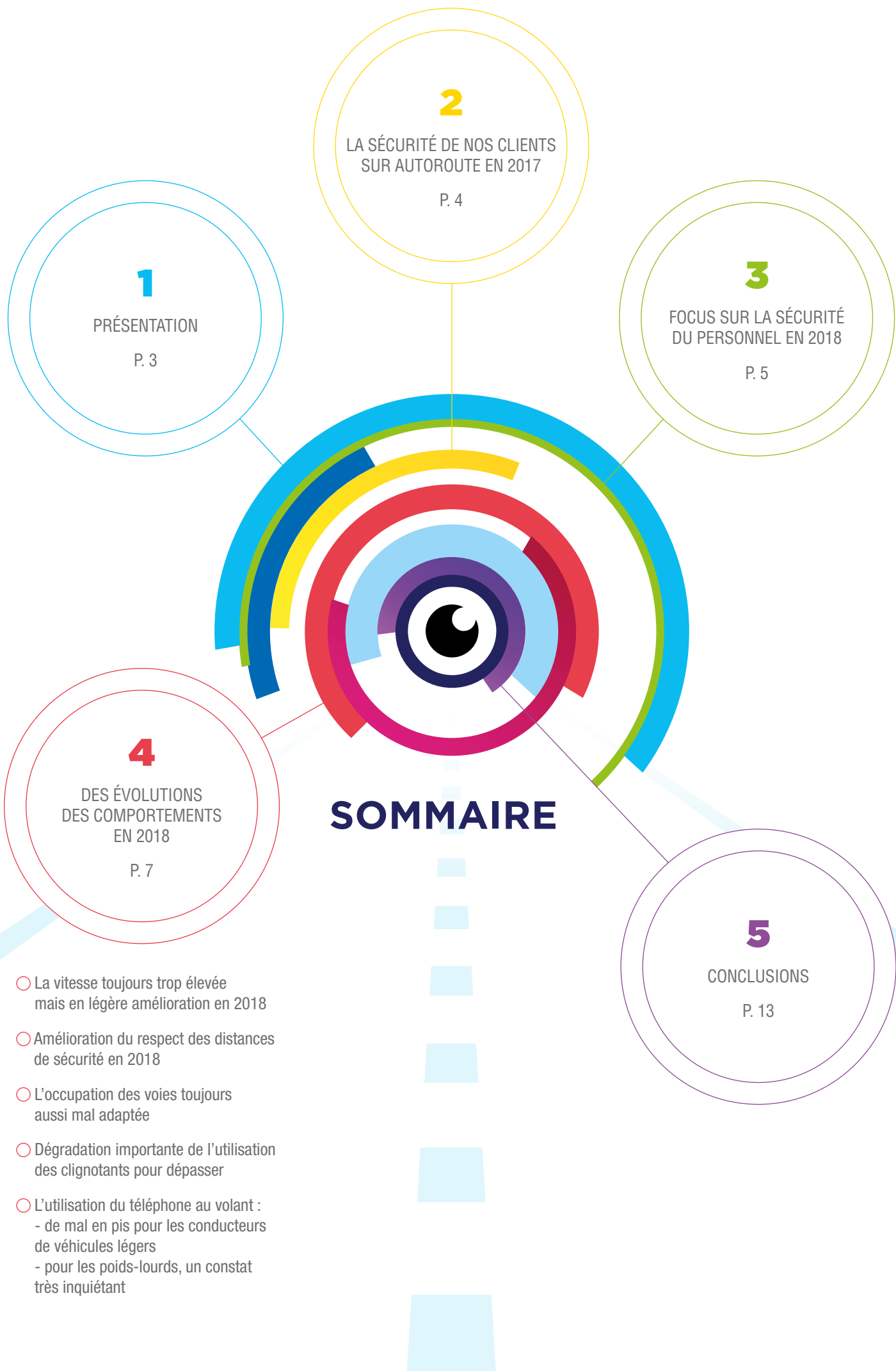
DOSSIER DE PRESSE

RÉSULTATS DE L'OBSERVATOIRE SANEF DES COMPORTEMENTS
7^E ÉDITION / JUILLET 2018



sanef

une société d'Abertis



1

PRÉSENTATION

P. 3

2

LA SÉCURITÉ DE NOS CLIENTS
SUR AUTOROUTE EN 2017

P. 4

3

FOCUS SUR LA SÉCURITÉ
DU PERSONNEL EN 2018

P. 5

4

DES ÉVOLUTIONS
DES COMPORTEMENTS
EN 2018

P. 7

5

CONCLUSIONS

P. 13

SOMMAIRE

- La vitesse toujours trop élevée mais en légère amélioration en 2018
- Amélioration du respect des distances de sécurité en 2018
- L'occupation des voies toujours aussi mal adaptée
- Dégradation importante de l'utilisation des clignotants pour dépasser
- L'utilisation du téléphone au volant :
 - de mal en pis pour les conducteurs de véhicules légers
 - pour les poids-lourds, un constat très inquiétant



PRÉSENTATION



L'OBSERVATOIRE SANEF
DES COMPORTEMENTS
SUR AUTOROUTE :
UNE ÉTUDE SCIENTIFIQUE MENÉE
CHAQUE ANNÉE DEPUIS

2012

Les vacances approchent, comme chaque année, des millions d'automobilistes s'apprêtent à prendre la route vers leurs destinations estivales. À cette occasion, le groupe Sanef publie les conclusions de son Observatoire des Comportements sur autoroute 2018. Pour cette 7^e édition, le groupe Sanef présente le résultat des observations menées en mars dernier, ainsi que 2 études complémentaires sur l'utilisation du téléphone au volant côté véhicules légers et pour la 1^{re} fois par les conducteurs de poids-lourds.

En 2012, le groupe Sanef créait l'Observatoire Sanef des comportements avec le concours du CEREMA (Centre d'Études et d'Expertise sur les Risques, l'Environnement, la Mobilité et l'Aménagement) ayant une expertise reconnue sur les problématiques liées aux déplacements. L'étude réalisée dans le cadre de cet observatoire avait permis d'obtenir des mesures scientifiques relatives aux comportements à risque sur autoroute.

Les comportements à risque demeurant un enjeu majeur de la sécurité routière, l'Observatoire Sanef s'intéresse à des sujets précis : vitesse, distances de sécurité, occupation des voies, usage du clignotant, comportements en zone de travaux ou utilisation du téléphone au volant. Ces résultats ont ainsi permis de mieux appréhender et comprendre ces conduites dangereuses, afin de mettre en œuvre des campagnes de communication ciblées.

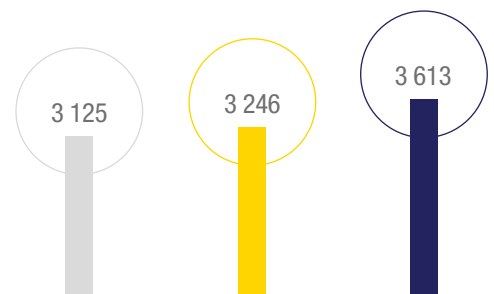
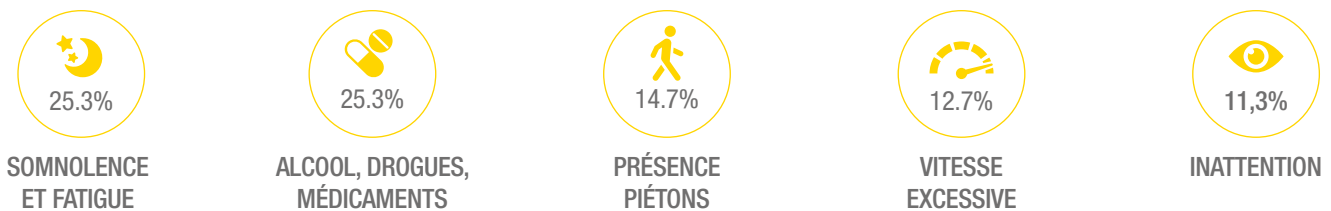
En 2018, le groupe Sanef a choisi de :

- ▷ compléter ces recherches par un observatoire spécifique dédié à l'utilisation du téléphone en situation de conduite sur autoroute pour les conducteurs de véhicules légers et de poids-lourds.

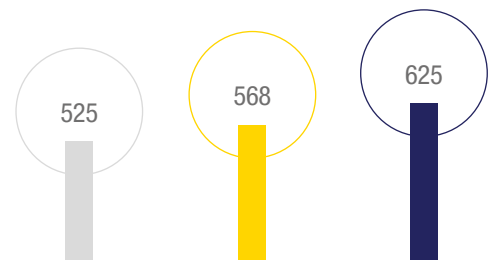


LA SÉCURITÉ DE NOS CLIENTS SUR AUTOROUTE EN 2017

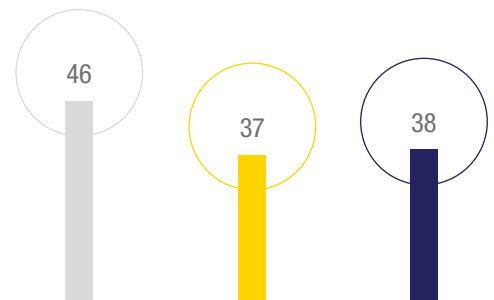
RÉPARTITION DES FACTEURS D'ACCIDENTS MORTELS EN 2017 (SOURCE ASFA*) :



ACCIDENTS MATÉRIELS



ACCIDENTS CORPORELS



TUÉS

○ 2015

○ 2016

○ 2017

Si le chiffre global des accidents est en hausse de 13% sur les trois dernières années, la mortalité est quant à elle, en baisse de près de 20%.

+ POINT POSITIF

La somnolence qui représentait 38% des accidents mortels jusqu'en 2014 se stabilise à 26% en 2017.

- PAR CONTRE

- ▷ La vitesse réapparaît comme un facteur important d'accident en 2017 en causant 13% des accidents mortels.
- ▷ L'inattention reste un facteur significatif en 2017 avec 11,3%.
- ▷ La conduite sous emprise d'alcool et/ou de stupéfiants est toujours aussi importante 25% en 2017.

L'autoroute reste 5 fois plus sûre que la route.

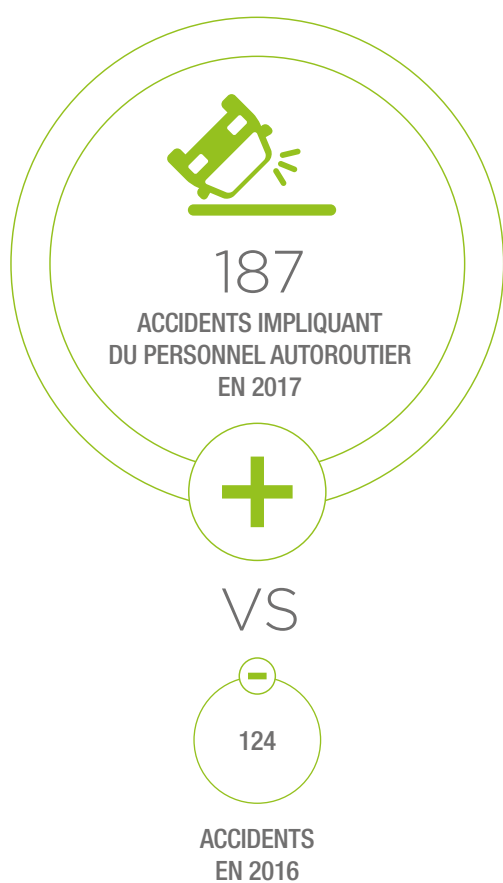
Sur les 10 dernières années, la sécurité s'est améliorée grâce :

- ▷ Aux progrès et aux investissements réalisés sur nos infrastructures ;
- ▷ Au développement de nos moyens d'information ;
- ▷ Aux évolutions réglementaires ;
- ▷ À la meilleure sécurité active et passive des véhicules.



FOCUS SUR LA SÉCURITÉ DU PERSONNEL EN 2018

SUR L'ENSEMBLE DU RÉSEAU FRANÇAIS,
ON RECENSE



Le 14 mars 2017, Bruno Delfosse, ouvrier autoroutier au centre d'entretien d'Arras perdait la vie sur l'autoroute A1, alors qu'il posait un balisage. Sur autoroute depuis 10 ans, le nombre d'accidents corporels et de tués a beaucoup baissé, à la différence du nombre d'accidents impliquant des personnels autoroutiers.

Toujours très inquiétant sur les cinq premiers mois de l'année 2018, les sociétés d'autoroutes françaises recensent 58 accidents impliquant des personnels autoroutiers. En 2017, le groupe Sanef a réalisé un observatoire dédié aux zones de travaux sur l'autoroute A1, afin d'évaluer le comportement des conducteurs sur autoroute lorsqu'ils abordent ces secteurs.

LA VITESSE

Dans la zone de travaux avec une voie neutralisée où la vitesse est limitée à 110 km/h :

Près d'1 conducteur sur 2 est en excès de vitesse :

- ▷ 48% roulent à plus de 110 km/h
- ▷ 5% à plus de 130 km/h

LES CHANGEMENTS DE VOIE

Les conducteurs sont avertis de la présence d'un chantier par une série de panneaux disposés en amont dont 2 signalant la réduction de voie à 600 m et 200 m.

L'Observatoire Sanef « chantiers » 2017 montre que :

- ▷ 47% des poids-lourds changent de voie à moins de 400 m du balisage,
- ▷ 10% des poids-lourds le font à moins de 100 m, et 5% au début du balisage.



LES DISTANCES DE SÉCURITÉ

Le respect des distances de sécurité sur autoroute est primordial, que ce soit en situation de circulation normale, comme à l'abord des zones de travaux. Le non-respect de ces distances amplifie l'effet de masquage et les déboitements tardifs qui peuvent avoir de graves conséquences. En zone de travaux sur une autoroute à 3 voies à fort trafic PL, le non-respect des distances de sécurité est amplifié :

- ▷ Véhicules légers : 64 % des véhicules contre 25 % en temps normal (sans chantier) ;
- ▷ Poids-lourds : 60 % contre 15 % en temps normal.

Avec plus de 25 000 interventions en 2017, dont près de 12 000 poses de balisages sur les réseaux Sanef et Sapn, nos ouvriers autoroutiers sont très concernés.



DES ACCIDENTS IMPLIQUANT DU PERSONNEL SURVIENT LORSQUE LES AGENTS POSENT DES BALISAGES ET QU'ILS SONT EXPOSÉS À LA CIRCULATION



A LIEU ALORS QU'ILS INTERVIENNENT EN URGENCE POUR PORTER SECOURS AUX CLIENTS ACCIDENTÉS



En 2018, les campagnes de prévention pour sensibiliser les clients à la sécurité de notre personnel sont portées par des agents Sanef.





LES ÉVOLUTIONS DES COMPORTEMENTS EN 2018

À NOTER



C'EST LE TEMPS GAGNÉ EN ROULANT
À 150 KM/H SUR 100 KM AU LIEU DE 130 KM/H.



APRÈS 2 ANNÉES DE HAUSSE SIGNIFICATIVE,
LA VITESSE AMORCE UNE BAISSÉ.

L'observatoire Sanef nous permet, année après année, de faire le point sur les principaux comportements à risque : le non-respect des distances de sécurité, l'oubli du clignotant, l'utilisation abusive des voies de dépassement et les excès de vitesse. En 2018, contrairement aux deux années précédentes on observe une légère amélioration des comportements, notamment sur les respects des distances de sécurité et de la vitesse.

LA VITESSE TOUJOURS TROP ÉLEVÉE MAIS EN LÉGÈRE AMÉLIORATION EN 2018

Si la vitesse était très stable depuis le lancement de l'Observatoire en 2012, en 2016, celle-ci avait fait un bon préoccupant, confirmé en 2017. Cette année, la vitesse moyenne des véhicules légers baisse.

	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
% de véhicules légers à plus de 130 km/h	37%	39%	36%	37%	43%	41%	38%
Vitesse moyenne des VL sur les 3 voies	127 km/h	127 km/h	127 km/h	127 km/h	129 km/h	128 km/h	127 km/h
> 150 km/h	3%	3%	3%	3%	4%	4%	3%

sanef
une société d'Abertis

VITESSE

LA RÈGLE

Respecter la limitation de vitesse

130 km/h

110 km/h

LA SANCTION

1 à 6 points

68 à 3 750 €
d'amende

+50 km/h
6 pts

LA DANGÉROSITÉ

En 2018,
la vitesse excessive causait

1 Accident
sur
8



Contre
1 sur 6 en 2017

LE CONSTAT

En 2018
127
km/h



vitesse moyenne constatée sur
les 3 voies de circulation

2017 → 128 km/h
2016 → 129 km/h

En 2018
38%



au dessus de 130 km/h :

2017 → 41 %
2016 → 43 %

En 2018
3%



au dessus de 150 km/h :

2017 → 4 %
2016 → 4 %

2012



2015



2018



En 2018, 38% des véhicules roulent au-dessus de la vitesse autorisée contre 43% en 2016 et 41% en 2017. Côté vitesse moyenne, elle passe à 127 km/h au lieu des 128 km/h de l'année passée. Sur la voie de gauche, la vitesse moyenne est de 137 km/h soit déjà 7 km/h de plus que la vitesse autorisée mais 1 point de moins qu'en 2017. Les gros excès de vitesse baissent d'1 point à 3% en 2018.

AMÉLIORATION DU RESPECT DES DISTANCES DE SÉCURITÉ EN 2018

Après 2 années d'amélioration, en 2015 et 2016, 2017 a été marquée par une forte dégradation du respect des distances inter-véhiculaires. En 2018, l'heure est à une légère amélioration : 23% des véhicules légers ne respectaient pas les distances de sécurité, soit 2 points de moins qu'en 2017, sans pour autant retrouver le niveau de 2016.

Ce comportement est particulièrement dangereux, car si un événement imprévu survient dans ces conditions, il est quasiment impossible d'éviter l'accident. Or, la moitié des accidents mortels sur autoroute sont des sur-accidents.

Fort de ce constat, le groupe Sanef avait réalisé plusieurs campagnes de sensibilisation sur cette problématique en 2012, en 2015 et en 2018. Elles avaient porté alors leurs fruits et nous avons constaté une amélioration de ce comportement.

En 2016, les campagnes de sensibilisation avaient pour thèmes la sécurité du personnel, l'utilisation du téléphone au volant et la consommation d'alcool et de substances psychoactives. Nous constatons que sans campagne sur les distances de sécurité, les comportements se relâchent.

La 1^{re} campagne 2018 portait sur le respect des distances, mise en place en mars, elle semble également porter ses fruits. Faire changer les comportements est un travail de longue haleine, il ne faut jamais relâcher les efforts.

INTERDISTANCE

LA RÈGLE

Laisser 2 TRAITS ENTRE 2 VÉHICULES qui se suivent



LA SANCTION

- 3 points minimum
- 135€ d'amende

LA DANGÉROSITÉ

1 Accident sur 5



LE CONSTAT

En 2018
23%



des conducteurs roulent trop près

En 2018
14%



des conducteurs ne respectent pas les 50 mètres de la réglementation

En 2018
14%

roulent trop vite et trop près sur la voie de gauche

2017 → 18%

sanef
une société d'Abertis

VL < 2 secondes	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Voie de droite	18%	17%	16%	17%	17%	18%	17%
Voie du milieu	32%	28%	28%	29%	28%	30%	29%
Voie de gauche	30%	18%	21%	16%	17%	25%	22%

Après deux années d'amélioration en 2015 et 2016, 2017 avait été marquée par une dégradation du respect des distances de sécurité. En 2018, on retrouve peu ou prou les chiffres de 2016.

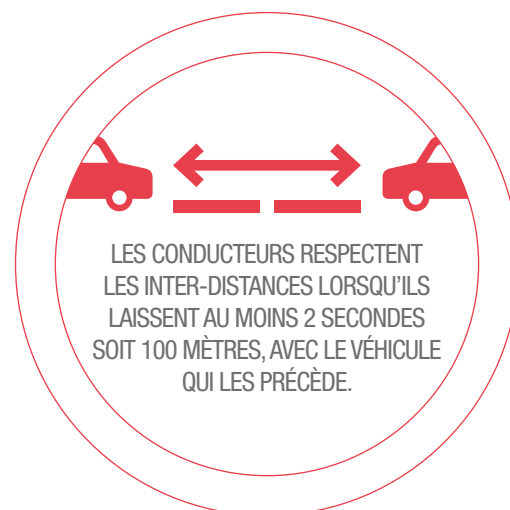
Les résultats sont en légère amélioration, sur toutes les voies confondues :

- ▷ Voie de droite : 17% en 2018 contre 18% en 2017
- ▷ Voie du milieu : 29% contre 30%

Et l'amélioration la plus significative a lieu sur la voie de gauche où l'on passe de 25% en 2017 à 22% en 2018. On reste toutefois loin des 16% de 2015 et 17% de 2016. À noter que la véritable bonne nouvelle vient des chiffres sur les véhicules qui cumulent le trop vite et le trop près en effet, en 2018, sur la voie *de gauche ils sont 14% à dépasser les limitations de vitesse et à ne pas respecter les distances contre 18% l'année précédente.

L'OCCUPATION DES VOIES TOUJOURS AUSSI MAL ADAPTÉE

Même si rester sur la voie du milieu peut sembler plus confortable aux conducteurs, cette attitude est interdite et inadaptée. En effet, elle peut induire des comportements dangereux de la part des autres automobilistes. Depuis 2012, l'Observatoire Sanef des Comportements montre que plus d'1 véhicule sur 3 circule sur la voie du milieu alors que celle de droite est libre. Pour obtenir ces chiffres, le groupe Sanef a croisé les données avec l'indicateur mesurant la part des conducteurs qui auraient pu rouler sur la voie de droite. Il recouvre les clients circulant sur la voie du milieu alors que la distance qui le sépare du véhicule devant eux est suffisante pour se rabattre en toute sécurité. En moyenne c'est 37% des conducteurs qui pourraient se rabattre sur la voie de droite.



OCCUPATION DES VOIES

sanef
une société d'Abertis

LA RÈGLE

Les conducteurs doivent rouler **SUR LA VOIE DE DROITE** lorsque celle-ci est libre



LA DANGÉROSITÉ


ENGENDRE DE L'ÉVERVEMENT ET DES COMPORTEMENTS DANGEREUX comme les dépassements par la droite

LA SANCTION

Utilisation abusive de la file de gauche

 **35 € d'amende**

Dépassement par la droite

 **3 points minimum**

 **135€ d'amende**



LE CONSTAT

En 2018
37%

des conducteurs roulent sur la voie du milieu alors qu'ils pourraient se rabattre

2017 → Identique



% DE VL VOIE DU MILIEU	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
La journée en semaine	37 %	37 %	37 %	37 %	36 %	42 %	41 %
La nuit en semaine	53 %	51 %	54 %	54 %	55 %	53 %	53 %



RAPPEL DES RÈGLES

- ▷ Les conducteurs doivent rouler sur la voie de droite lorsque celle-ci est libre ;
- ▷ L'occupation de la voie centrale peut induire des comportements dangereux comme le dépassement par la droite et des manœuvres de dépassement plus délicates ;
- ▷ Déboîter sur 2 voies présente des risques en raison des problèmes de visibilité et d'angles morts.

En 2018, le phénomène stagne en journée, 41% des conducteurs continuent d'occuper la voie du milieu alors qu'ils pourraient se rabattre.

Ce phénomène est encore plus accentué la nuit avec plus d'1 conducteur sur 2 mais les chiffres restent stables. Une campagne sécurité est prévue en fin d'année 2018 sur ce thème qui perdure.

DÉGRADATION IMPORTANTE DE L'UTILISATION DES CLIGNOTANTS POUR DÉPASSER

Le taux d'utilisation du clignotant était mal connu avant le lancement de l'Observatoire Sanef des Comportements en 2012. Pour la 1^{re} fois, nous avons pu évaluer le nombre de conducteurs utilisant correctement le clignotant. Obligatoire, il est un élément de sécurité essentiel car il permet de signaler tout changement de file.

Après une campagne de sensibilisation en 2014 où nous avons constaté une amélioration, l'année 2015 était marquée par un retour aux chiffres précédant cette campagne. En 2018, on constate une importante dégradation de l'utilisation des clignotants pour dépasser. En effet, ils sont désormais plus d'1/3 à l'oublier contre 26% en 2017. Étonnement, on observe une amélioration de l'utilisation des clignotants pour se rabattre : 48% en 2018 contre 51% l'année précédente.

Des efforts importants restent à faire sur ce comportement car le clignotant concourt à la sécurité de tous, en particulier sur autoroute. Il est à la fois obligatoire et nécessaire autant pour doubler que pour se rabattre. C'est l'unique moyen pour communiquer vos intentions de dépassements aux autres conducteurs.



% DE VL QUI N'UTILISENT PAS LE CLIGNOTANT	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Pour dépasser	35 %	33 %	28 %	35 %	37 %	26 %	35 %
Pour se rabattre	59 %	61 %	44 %	59 %	45 %	51 %	48 %

L'UTILISATION DU TÉLÉPHONE AU VOLANT : DE MAL EN PIS POUR LES CONDUCTEURS DE VÉHICULES LÉGERS

L'observatoire Sanef des comportements s'intéresse depuis 2015 à l'utilisation du téléphone au volant. Les observations ont permis cette année de faire à nouveau la lumière sur un comportement à risque particulièrement fréquent et à l'origine de nombreux accidents.

En 2017, avec plus de 11%, le facteur « inattention » reste un facteur significatif dans les accidents mortels. La distraction la plus commune est l'utilisation du téléphone au volant.

Alors même que la conduite nécessite une attention totale et constante, plus de la moitié des conducteurs admettent utiliser leur téléphone alors qu'ils conduisent. Ils oublient trop souvent que les réflexes sont considérablement diminués et que cela augmente le temps de réaction (Étude ASFA de 2016). Ainsi, le temps de réaction d'un automobiliste au téléphone est plus long que celui d'un conducteur avec 0,8 g/l d'alcool dans le sang !

En 2015, les résultats de l'Observatoire montraient que 3,7% des conducteurs tenaient leur téléphone en main, ils étaient 4,9% en 2016 et 4,1% en 2017. En 2018, les chiffres reviennent au niveau de 2016, avec 4,9% des conducteurs de véhicules légers qui conduisent avec le téléphone en main.

Les chiffres se dégradent malgré les mesures prises en 2015 par le ministère de l'Intérieur dont une interdit l'utilisation des casques et kits oreillette.

Alors, plutôt que de risquer l'accident, il est bien plus sûr de faire une courte halte sur une aire pour passer ses coups de fil. Les réseaux autoroutiers en comptent une toutes les 10 minutes en moyenne.

D'après une étude réalisée par l'ASFA* :

- ▷ 56,7% des personnes interrogées reconnaissent téléphoner en conduisant,
- ▷ 30,7% déclarent lire leurs mails et leurs SMS,
- ▷ 19,8% déclarent envoyer des SMS ou des mails en conduisant et ce chiffre monte jusqu'à 40,5% pour les 18-35 ans et à 36,4% pour les conducteurs réalisant plus de 50 000 km/an.

* Association Française des Sociétés d'Autoroute



sanef
une société d'Abertis

TÉLÉPHONE

LA RÈGLE

L'usage du téléphone à la main ou le port d'un dispositif audio de type écouteurs, oreillette ou casque est interdit



LA DANGÉROSITÉ

L'usage du téléphone au volant détourne l'attention du conducteur, il modifie son attitude



LA SANCTION

3 points minimum

135€ d'amende

LE CONSTAT

En 2018

5%

des conducteurs avec le téléphone à la main

2017 → 4.1%

En 2018

15%

des conducteurs avec le téléphone à la main





ET POUR LES CONDUCTEURS POIDS-LOURDS ?

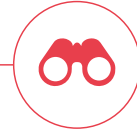
Pour la 1^{re} fois en 2018, les conducteurs poids-lourds ont également fait l'objet d'une observation depuis un véhicule de type utilitaire inséré dans le flot du trafic.

Les résultats sont préoccupants : 15% des conducteurs poids-lourds observés tiennent leur téléphone en main !

Sur la section de 70 000 véhicules/jour où a été réalisée cette observation, potentiellement ce sont près de 1 500 conducteurs de poids-lourds qui conduisent chaque jour avec le téléphone à la main.

De plus, il faut considérer ce résultat comme un minimum. En effet, l'observation en immersion dans le trafic ne permet pas de prendre en compte les utilisations de téléphone lorsqu'il est en position basse, sur les genoux par exemple, pour rédiger des SMS ou des mails.

Face à la dangerosité de ce comportement, le groupe Sanef continuera de mettre en œuvre des campagnes de sensibilisation et de communication sur le sujet auprès de ses clients comme cela a déjà été le cas en 2015 et en 2016.



RAPPEL DE LA MÉTHODOLOGIE D'OBSERVATION

C'est afin de mesurer ce comportement et d'en améliorer la compréhension et l'évolution que le groupe Sanef a décidé de réaliser cette étude sur son réseau.

Les méthodes et indicateurs retenus sont :

- ▷ Observation réalisée par des agents du Cerema se déplaçant dans un véhicule (la mise en place d'un observatoire en bord de voie s'étant révélée inadapté) ;
- ▷ L'indicateur de comportement retenu est la proportion de conducteurs ayant un téléphone tenu en main visible depuis le véhicule d'observation ;
- ▷ Constat réalisé en plein trafic sur une portion de l'A13 (70 000 véhicules/jour), dans les 2 sens de circulation ;
- ▷ 3 matinées de comptage afin de garantir une bonne observation.





CONCLUSIONS

Mauvaise occupation des voies de circulation, non-usage du clignotant, distances de sécurité mal respectées, utilisation du téléphone en conduisant, vitesses réglementaires dépassées... tous ces comportements sont susceptibles de mettre en danger, à la fois les utilisateurs de l'autoroute mais aussi ceux qui y travaillent. Ils ont souvent pour origine la simple distraction ou l'imprudence, mais leurs conséquences peuvent être dramatiques. Les dispositifs de répression ne s'appliquant pas toujours facilement à ces conduites inadaptées, il faut donc œuvrer à la prévention et à la sensibilisation.

En 2012, le groupe Sanef lançait son 1^{er} Observatoire des Comportements sur Autoroute pour mesurer scientifiquement les comportements à risque. Jusque-là, seules la vitesse et les distances de sécurité avaient été observées de manière concrète.

Désormais, chaque année, l'Observatoire Sanef collecte des données tangibles et statistiques sur des problématiques, moins connues mais toute aussi dangereuses.

Grâce à ces études annuelles, le groupe Sanef est en mesure de mieux comprendre les comportements dangereux, pour les combattre plus efficacement. Il peut alors mettre en œuvre des actions de sensibilisation ciblées à destination de ses clients. Les campagnes « Gardez vos distances ! », « Conducteur poids-lourds, faites attention à nous » ou encore « Soyez pas bête, rabattez-vous ! » avaient ainsi porté leurs fruits...

Les 2 dernières années, on notait surtout l'augmentation significative de la vitesse moyenne, qui était la preuve d'un certain « relâchement » des automobilistes.

Les chiffres de 2018 montrent une légère amélioration du comportement vitesse, même si la moyenne reste trop élevée. Autre amélioration cette année, le respect des distances de sécurité en particulier sur la voie rapide.

L'utilisation abusive des voies de dépassement reste stable cette année encore.

Par contre, on ne peut que s'inquiéter de la dégradation importante de l'utilisation des clignotants pour dépasser et de l'augmentation de la manipulation du téléphone au volant des conducteurs de véhicules



légers. Le chiffre le plus préoccupant provient de la nouveauté de l'année : les 15 % de conducteurs de poids-lourds qui tiennent le téléphone en main en condition de conduite.

Parallèlement aux campagnes de sensibilisation, le groupe Sanef mène toute l'année des actions de sensibilisation sur le terrain, au plus proche de ses clients pour faire évoluer les comportements :

- ▷ Sur les aires de services du groupe avec les opérations, pour lutter contre la somnolence au moment des départs en vacances, ou en novembre, pour adopter les bons comportements en période hivernale... ;
- ▷ En collaboration avec les Préfectures et les forces de l'ordre, en organisant des opérations conjointes d'alternative à la sanction ;
- ▷ En partenariat avec l'AFTRAL (Apprendre et se Former en TRANsport et Logistique ex. AFT-IFTIM) pour sensibiliser les chauffeurs poids-lourds à la sécurité sur autoroute et à la sécurité de nos personnels.
- ▷ Au cœur des entreprises qui traversent nos réseaux comme avec PSA, WTO Logistics, Esso...

Persuadé du bien-fondé de la démarche et parce que mieux connaître nous permet de mieux agir, le groupe Sanef continue de mettre en œuvre des opérations de sensibilisation adaptées et ciblées ainsi que des campagnes de sécurité, comme celle à venir sur les thèmes de la sécurité de nos personnels en s'adressant directement aux conducteurs poids-lourds et sur le rabattement sur la voie de droite. Grâce aux résultats scientifiques que nous procure l'Observatoire Sanef des Comportements, le groupe contribue à rendre l'autoroute plus agréable et surtout plus sûre.

Sanef fait partie du groupe Abertis,
premier opérateur mondial de gestion d'autoroutes,
le groupe Sanef exploite 2 063 km d'autoroutes,
principalement en Normandie, dans le Nord
et l'Est de la France. Le groupe emploie environ
2 500 personnes pour un chiffre d'affaires
de 1,688 milliard d'euros en 2017.

Principales filiales :
Sapn, Bip&Go.



CONTACT PRESSE

SANEF
Christine ALLARD
Direction de la Communication
christine.allard@sanef.com
Tél. 01 41 90 59 30

WWW.SANEF.COM

 **sanef**
une société d'Abertis